

# Index

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft [2]: **Rapport de gestion : rapport**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Index

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/ rapport de gestion de la Chancellerie d'Etat», chiffre 2.2.3 «Archives de l'Etat», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

### Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions

B = Rapports de gestion des autorités judiciaires

C = Rapports spéciaux

D = Annexe

P = Avant-propos de la présidence

Accidents majeurs	A/4.2.4	– de vérification des pouvoirs	C/1.1.2.5
Administration et exploitations militaires	A/6.2.7	– des finances, cf. surveillance des finances	
Adoption	A/5.2.3.4	– pour les questions féminines	A/2.2.6.3
Adultes, cf. formation et perfectionnement		Communes	
Agriculture	A/3.2.2	– généralités	A/10
– bases de l'existence	A/3.2.3.2	– surveillance	A/10.2.3
– compétitivité	A/3.2.3.1	– collectivités de droit communal	A/10.2.1.6
– production	A/3.2.3.1	– coordination	A/10.2.1.3
– production intégrée	A/3.2.3.2	– cf. également formation et perfectionnement	
Aide		Conseil synodal	A/11.2.2.1
– à l'encaissement	A/5.2.3.2	Conseils aux communes	A/10.2.1.2
– à la jeunesse	A/5.2.3.1	Constitution	
– aux régions	A/3.2.5.2	– nouvelle Constitution cantonale	P
Aménagement des eaux, cf. eau		Construction des routes	A/9.2.7.1
Aménagement du territoire, cf. territoire		Constructions	A/4.2.7, A/8.2.9
Animaux, cf. expériences		Contrôle des denrées alimentaires	A/4.2.4
Approvisionnement économique	A/3.2.1.3	Contrôle des finances, cf. surveillance des finances	
Archives de l'Etat	A/2.2.3	Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires	
– relations avec le public	A/2.2.3.1	Cour des assurances sociales	B/2.2.2
– utilisation et accessibilité des fonds	A/2.2.3.2	Criminalité, lutte	A/6.2.3.2
Artisanat, cf. commerce		Culture	A/1.1.3, A/8.2.7
Assistance psychiatrique	A/4.2.9	Déchets, gestion	A/9.2.5
Assurance immobilière	A/3.2.1.4	Défense générale	A/4.2.2, A/6.2.2
Assurances	A/5.2.5	– cf. également approvisionnement économique	
Avocats	B/1.4	Délégation des membres du Conseil-exécutif	
– cf. aussi examens d'avocat		– dans des organes administratifs	A/1.3
Banque cantonale bernoise	P, A/7.1, A/7.2.1	Développement économique	A/3.2.5
Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement		Domaines	A/7.2.6
Bâtiments	A/9.2.9	Drogues	A/4.2.2
Biens culturels, cf. protection		– cf. également stupéfiants	
Cadastre	A/9.2.4	Droits de coopération, cf. Jura bernois	
Caisse d'assurance	A/7.1	Eau	
Chasse	A/3.2.4.3	– eaux de baignade	A/4.2.4
Circulation routière		– protection des eaux	A/9.2.5
– généralités	A/6.2.4	– alimentation en eau potable	A/9.2.6
– mesures à l'égard des conducteurs de véhicules	B/4.1	– aménagement des eaux	A/9.2.6
Collège de santé	A/4.2.2	Economie	A/1.1.6
Commerce		Economie hydraulique	A/9.2.6
– commerce et artisanat	A/3.2.6.2	Education préscolaire	A/8.2.2
– registre du commerce	A/5.2.2.5	Egalité (hommes et femmes)	A/2.2.6
Commission		Eglise	
– de gestion	C/1.1.2.2	– catholique chrétienne	A/11.2.4
– de justice	C/1.1.2.4	– catholique romaine	A/11.2.3
		– réformée évangélique	A/11.2.2
		Encaissement, cf. aide	
		Energie	A/1.1.5, A/9.2.6
		Enseignants, cf. formation	
		Enseignement primaire	A/8.2.2
		Enseignement secondaire	A/8.2.2
		Entraide judiciaire	A/5.2.1.3
		Environnement	A/1.1.5
		– protection	A/3.2.6.3, A/9.2.3
		– cf. également agriculture	
		– cf. également protection de la nature	
		Etat civil et indigénat	A/6.2.6
		Examens d'avocat	B/1.5
		Exécution des peines, cf. privation de liberté	
		Expériences sur animaux	A/4.2.3

- Faillites, cf. poursuites et faillites  
 Feuilles officielles d'avis des districts . . . . . A/10.2.1.5  
 Finances  
 – finances cantonales . . . . . A/1.1.7, A/7.1, A/7.2.2  
 – nouveaux systèmes de financement . . . . . A/4.2.8, A/4.2.9  
 Fondements de l'organisation de l'Etat . . . . . A/1.1.1  
 Forêts . . . . . A/3.2.4, A/3.2.4.1  
 Formation . . . . . A/1.1.3  
 – cf. également formation et perfectionnement  
 Formation et perfectionnement  
 – formation professionnelle . . . . . A/4.2.7, A/8.2.3  
 – formation des adultes . . . . . A/8.2.5  
 – formation agricole . . . . . A/3.2.3.4  
 – personnel communal . . . . . A/10.2.3.3  
 – fonctionnaires de l'ordre judiciaire . . . . . B/1.1.4  
 – formation des enseignants . . . . . A/8.2.5  
 – pasteurs . . . . . A/11.2.2.2  
 – personnel de l'administration . . . . . A/2.3.3, A/7.2.4, A/9.3.3, C/2.4.3  
 – formation des parents . . . . . A/5.2.3.3  
  
 Impôts . . . . . A/7.2.3, B/3.1  
 Indigénat, cf. état civil et indigénat  
 Information . . . . . A/2.2.4  
 Informatique  
 – généralités . . . . . A/7.2.5  
 – révision de l'informatique . . . . . C/2.1.5  
 – projets informatiques . . . . . A/2.6, A/3.6, A/4.6, A/5.5, A/6.6, A/7.6, A/8.6, A/9.6, B/1.9, B/2.4  
 Infrastructure . . . . . A/1.1.5  
 Initiatives  
 – parlementaires . . . . . C/1.1.4  
 – populaires . . . . . A/2.9  
 Instruction religieuse . . . . . A/11.2.2.3  
 Intégration européenne . . . . . A/3.2.2  
 Interruptions de grossesse . . . . . A/4.2.2  
 Interventions parlementaires . . . . . A/2.8, A/3.8, A/4.8, A/5.7, A/6.8, A/7.8, A/8.7, A/9.8, A/10.8, A/11.6  
  
 Jeunesse, cf. aide  
 Jumelage de communes Berne/  
 République tchèque . . . . . A/10.2.1.7  
 Jura bernois . . . . . P, A/1.1.1  
 – droits de coopération . . . . . A/2.2.2.4  
 Juridiction civile . . . . . B/1.2.1–1.2.3  
 Juridiction pénale . . . . . B/1.2.4–1.2.8  
 Justice administrative . . . . . A/5.2.1.2, B/2.2.1, B/2.2.3  
 – cf. également services et offices juridiques  
  
 Langues  
 – Office des services linguistiques . . . . . A/2.2.2  
 – représentation dans l'administration . . . . . A/2.2.2.1  
 – terminologie . . . . . A/2.2.2.3  
 – traduction . . . . . A/2.2.2.2  
 Laufonnais . . . . . P, A/2.2.2.5, C/3.9.4  
 Législation  
 – programme législatif . . . . . A/2.5, A/3.5, A/4.5, A/5.4, A/6.5, A/7.5, A/8.5, A/9.5, A/10.5, A/11.5  
 – Bureau de coordination des affaires législatives . . . . . A/5.2.1.4  
 Logement . . . . . A/3.2.5.4  
 Loisirs . . . . . A/1.1.3  
  
 Marché du travail . . . . . A/3.2.6.1  
 Médecin cantonal . . . . . A/4.2.2  
 Mineurs délinquants, régime applicable . . . . . A/5.2.3.7, B/1.7  
 Motion, cf. interventions parlementaires  
  
 Nature, cf. protection  
 Navigation . . . . . A/6.2.4  
 Notariat . . . . . A/5.2.1.1.  
  
 Ordre et sécurité publics . . . . . A/1.1.2, A/6.2.3.2  
 Organisation structurelle, cf. réforme de l'administration  
  
 Parents, cf. formation et perfectionnement  
 Pêche . . . . . A/3.2.4.2  
 Péréquation financière . . . . . A/10.2.3.6  
 Pharmacies . . . . . A/4.2.3  
 Placement d'enfants . . . . . A/5.2.3.5  
 Police cantonale . . . . . A/6.2.3  
 Police des étrangers . . . . . A/6.2.6  
 Politique sociale . . . . . A/1.1.4  
 Ponts et chaussées . . . . . A/9.2.7  
 Postes de pasteur . . . . . A/11.3.4  
 Postulat, cf. interventions parlementaires  
 Poursuites et faillites . . . . . A/5.2.2.4, B/1.2.4  
 Préfectures . . . . . A/5.2.2.1  
 Prévoyance professionnelle . . . . . A/5.2.4.1  
 Prévoyance sociale . . . . . A/4.2.5  
 Priorités  
 – du Conseil-exécutif . . . . . A/1.1  
 – des Directions . . . . . A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1, A/9.1, A/10.1, A/11.1  
 – des autorités judiciaires . . . . . B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1  
 – des autres autorités . . . . . C/1.1.1, C/2.1.1  
 Privation de liberté . . . . . A/6.2.5  
 – à des fins d'assistance . . . . . B/1.3  
 Procureur général . . . . . B/1.6  
 Projets importants . . . . . A/2.7, A/3.7, A/6.7, A/7.7, A/9.7, A/10.7, B/1.10, B/2.5  
  
 Protection  
 – contre les catastrophes, cf. défense générale  
 – des eaux, cf. eau  
 – des biens culturels . . . . . A/2.2.3.3  
 – de la nature . . . . . A/3.2.4, A/3.2.4.4  
 Protection civile . . . . . A/6.2.8  
 Protection des données . . . . . C/3  
 – législation fédérale . . . . . C/3.1.4, C/3.6.1  
 – police . . . . . C/3.9.2  
 – admissions dans les hôpitaux . . . . . C/3.9.1  
 Publicité extérieure . . . . . A/6.2.6  
  
 Recherche pédagogique . . . . . A/8.2.6  
 Réforme de l'administration  
 – nouvelle organisation structurelle . . . . . P, A/1.1.1, A/5.1, A/10.2.1.1, A/11.2.1.1  
 – administration de la justice et des tribunaux . . . . . A/5.1, B/1.1.1  
 – police cantonale . . . . . A/6.2.3.1  
 Régions, cf. aide  
 Registre foncier, bureaux . . . . . A/5.2.2.2  
 Relations extérieures du canton  
 – avec la Confédération . . . . . A/1.2.1  
 – avec d'autres cantons . . . . . A/1.2.2  
 – avec les communes . . . . . A/1.2.3, cf. également communes  
 Relations publiques, cf. information  
 Répartition des charges . . . . . A/4.2.8  
 République tchèque, cf. jumelage  
 Ressources humaines  
 – Directions/autorités . . . . . A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/7.3, A/8.3, A/9.3, A/10.3, A/11.3, B/1.8, B/2.3, B/4.2, C/2.4.1  
 – canton . . . . . A/7.2.4

Santé . . . . .	A/1.1.4, A/4.1, A/4.2.2	– Commission des finances . . . . .	C/1.1.2.3
Secrétariat du parlement . . . . .	A/2.2.5, C/1	– Contrôle des finances . . . . .	C/2
Secrétariat général . . . . .	A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.1, A/10.2.1, A/11.2.1	– révision du Compte d'Etat . . . . .	C/2.1.3, C/2.1.4
Sécurité des données . . . . .	C/3.5	Surveillance des fondations . . . . .	A/5.2.4
Sécurité routière . . . . .	A/6.2.3.3	Terminologie, cf. langues	
Sécurité, cf. ordre et sécurité publics		Territoire	
Services centraux, Office . . . . .	A/2.2.1	– organisation . . . . .	A/1.1.5
Services et offices juridiques . . . . .	A/3.2.1.2, A/4.2.6, A/9.2.2, A/10.2.2	– aménagement . . . . .	A/9.2.11
Sida . . . . .	A/4.2.2	Tourisme . . . . .	A/3.2.5.3
Sites contaminés . . . . .	A/9.2.5	Traduction, cf. langues	
Soins de santé publique . . . . .	A/4.2.2	Transports publics . . . . .	A/9.2.8
Sport . . . . .	A/8.2.2	Tribunaux . . . . .	A/5.2.2.3
Stupéfiants . . . . .	A/4.2.3	Université . . . . .	A/8.2.4
Subventions cantonales, contrôle des résultats . . . . .	A/4.2.9	Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires	
Surveillance des finances		Votations populaires . . . . .	D
– élimination des divergences (art. 49 LFE) . . . . .	C/2.3.2	Vulgarisation agricole . . . . .	A/3.2.3.4
– Service parlementaire de révision . . . . .	C/1.2, C/2.3.3		

